

## Au grès des pommes

### Tarifs 2024 charges incluses

#### Hautes saisons : Locations à la semaine seulement.

1) **vacances d'été** : du 6 juillet au 30 août  
la semaine : 450 €

2) **Noël et Nouvel An, sous réserve d'ouverture** : du 21 décembre au 5 janvier  
la semaine : 500€

**Basse saison** : du 8 janvier au 9 février , du 11 mars au 27 mars et du 4 novembre au 20 décembre  
la semaine : 385€  
3 nuits minimum : 270

#### Moyenne saison :

1) **petites vacances scolaires** : du 10 février au 10 mars, du 6 avril au 12 mai et du 19 octobre au 3 novembre :  
semaine : 420€

2) **ponts** : pâques : du 28 mars au 2 avril ; 17 au 20 mai ascension : du 17 au 21 mai ; pentecôte du 08/11 au 11/11 ; Toussaint : 31/10 au 03/11 ; 11 novembre:08/11 au 11/11  
3 nuits minimum: 320€

3) **hors vacances scolaires et ponts** : 28 mars au 2 avril, du 13 mai au 20 mai, 21 mai au 5 juillet, du 31 août au 18 octobre :  
semaine : 400€  
3 nuits minimum : 300€

**Taxe de séjour perçue au profit de la communauté de communes** :  
1,30€ par nuit et par personne de plus de 18 ans.

**Caution restituable au départ** :  
30 % du loyer

#### Prestations gratuites incluses :

Eau, électricité, bois de chauffage, accès WIFI.  
Linge de maison : nappes, serviettes, torchons, serpillières.  
Equipement bébé : lit, chaise haute, poussette  
Produits d'entretien.

#### Prestations facultatives payantes :

Draps : 7€ par personne  
Linge de toilette : 2€ par personne  
Ménage de fin de séjour : 50€

#### Conditions de réservation :

Signature du contrat Clévacances et versement d'un acompte de 25 % du montant de la location.

#### Modalités de règlement de l'acompte, en euros :

Chèque ou pour les étrangers ou les réservations à date rapprochée uniquement : paypal

**Modalités de règlement du solde, de la caution et des prestations à l'arrivée** :  
en euros, chèque ou liquide.